

Particularisme du vivre-ensemble Aquitano-Vasco-Pyrénéen: d'un héritage à un projet?

Système juridique

L'héritage du *droit foral* constitue un compromis entre droit écrit latin et droit coutumier vascon. Aujourd'hui, alors que le droit écrit exhaustif romano-germanique dont la France a hérité (tout doit être prévu et réglé par la Loi) atteint des sommets de lourdeur et de complexité, une remise à plat du droit sur des bases forales est tentante, comme un grand bol d'air. Un grand coup de lisibilité et un choc de simplification qui pourrait rencontrer des aspirations populaires.

Constitution vs For

D'un côté un texte qui se veut inspiré et part de grands principes qui s'imposent par leur justice et leur qualité absolue (les principes suggèrent une société). L'Etat, le Droit sont Tout. D'un autre côté, on part de parties (principe de réalisme, la société définit des règles de vivre-ensemble plutôt que l'inverse), de corps qui scellent un pacte. On n'englobe pas tout, le texte ne concerne que ce qui peut coïncider entre les parties, pour le reste, ça n'est pas l'affaire du droit, on n'est que peu de choses après tout.

Centralisme

Le penchant historique au pays c'est le localisme et une légitimité par le bas, là où l'histoire et le choix de la France c'est le centralisme et la légitimité de haut en bas. Moi par exemple je ne comprend pas qu'il y ait des candidatures aux élections locales qui se fassent sur la base d'étiquettes partisans nationales. Les *Deputats* autrefois représentaient la Vallée, aujourd'hui un conseiller général représenterait le PS? Quelle reculade! La France est soumise à l'étiquette de la capitale et de la Cour (aujourd'hui le Palais Bourbon) depuis que Louis XIV a maté la Fronde... Quelle reculade!

Le mille-feuille territorial plus le centralisme conduisent la politique locale à l'assistant et la quémance de subventions. Sur fond de tarissement des deniers étatiques et européens, d'incapacité à assurer les services publics et à soutenir les initiatives d'en haut, d'absurdité des dernières réformes, une remise à plat des collectivités posant comme principe une large autonomie de financement au niveau local peut convaincre.

L'uniformisme (ou "abstraction égalitaire et statistique")

Consiste à vouloir à tout prix fixer des critères uniformes chiffrés applicables partout. Dans le cadre des collectivités territoriales, cela signifie une large incapacité à distinguer des territoires urbains, périurbains, agricoles, ruraux, touristiques etc...

Nous aurions beaucoup de bonheur à retrouver nos traditions plus souples: une communauté villageoise d'essence paysanne n'a pas les mêmes institutions qu'un bourg de services, ni qu'une grande ville, une commune à cheval sur deux bassins de vie peut avoir un statut particulier, on peut reconnaître des appartenances multiples etc...

Le Culte du Chef

C'est le culte du chef charismatique qui va imposer de force les changements nécessaires. Il irrigue la politique, l'entreprise. Face à cela, notre tradition montre des syndicats (montagne par exemple) et plus récemment des coopératives (succès industriel du pays basque sud, empêché par l'anti-corporatisme jacobin côté français) dans le domaine économique; dans le domaine politique l'exercice des fonctions au minimum par binôme (jurats) ou par assemblée (estats, corps, biltzar), le pouvoir solitaire étant plus rare. L'efficacité de ces assemblées est patente sur le long terme, pourtant l'hexagonien n'y croit pas. Ce sont ces assemblées qui ont assuré la stabilité de nos pays que les régimes centralisés (France des Bourbons puis République, Royaume de Castille) ont fortement destabilisés.

Le rapport homme-femme: nous ne sommes pas comptables de millénaires de machisme ailleurs. Ici, les femmes n'ont jamais été mineures en droit. Les pyrénéennes ont perdu leurs droits civiques en 1789! Exit donc la culpabilité et les polémiques à ce sujet. Si l'on refait de la politique de bas en haut, moins dans la carrière et les partis, plus à portée des citoyens, il y aura rapidement plus de femmes.

La démocratie vs la république?

Le système représentatif et la classe politique sont en crise dans l'ensemble administré de 65 millions d'hab. qu'est la France.

La tradition chez nous est plus démocratique au sens d'Athènes: rotation plus rapide des élus (mandats brefs), vote public en assemblées villageoises au moins annuelles, utilisation parfois du tirage au sort (pas de classe politique), système à deux degrés: voisins --> jurats --> députés. Elle s'appuie sur des cellules de base à taille humaine (besiaus) où règne la démocratie directe. Puis les élus de ce suffrage direct ont en charge le choix plus technique de représentants au niveau supérieur. Les mandats de niveau supérieurs étaient souvent semi-impératifs: le député rend des comptes aux élus locaux et son initiative est encadrée.

C'est une culture du consensus plus qu'une culture de la polémique. Le décalage avec la France est patent: ici tout repose sur une grande confiance dans les élus locaux (qui n'est possible qu'avec des cellules de base très homogènes pour désigner ces élus), et les élus de haut niveau doivent convaincre des connaisseurs de dossiers plutôt qu'amaïouer les masses avec des promesses.